artes
Formation Professionnelle

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

Valoriser le patrimoine de proximité et développer le territoire

Version au 25/01/2024

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés et agents en charge du développement et de l'animation locale par la valorisation du patrimoine au sein d'associations ou de collectivités locales (communes et/ou EPCI).

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Structurer ses connaissances
- Être capable de mettre en place une méthode d'animation de projets liés au Patrimoine au niveau d'un territoire ou autour d'une thématique
- Acquérir les arguments pour convaincre de la nécessité de conserver et de valoriser le Patrimoine
- Evaluer la faisabilité économique des projets proposés aux décideurs
- Être capable de rédiger une note d'opportunité argumentée pour les décideurs concernant un projet global d'aménagement d'un espace territorial par l'utilisation du Patrimoine
- Connaître l'histoire du musée du Louvre mais surtout l'évolution d'un patrimoine à travers les siècles
- Comprendre comment une forteresse d'une enceinte médiévale devient un élément crucial du patrimoine français

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de connaissance particulière préalable. Toutefois, une expérience avérée dans le montage de projets culturels et la recherche de partenaires et de financements est vivement recommandé.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

CONTENU

I - La traduction du projet de Valorisation du Patrimoine en plan d'organisation : Opportunité(s) thématique(s) de l'action et du support par rapport aux contraintes de l'environnement (approche territoriale et/ou marketing), se poser les bonnes questions...

1. **Définition du rapport entre Patrimoine, Culture et Tourisme**
2. **Tradition, innovation et attentes des publics**

- L'invention du Patrimoine : De l'oubli à la destruction, de la conservation à la sacralisation
- Patrimoine monumental et Patrimoine de Proximité
- L'élargissement du champ patrimonial : l'évolution de la notion de Patrimoine et les variations du champ patrimonial / Les contraintes propres à chaque patrimoine : patrimoine des Idées, source de difficultés d'interprétation
- Patrimoine(s) et territoire : Les principes de l'Écomuséologie
- L'évolution des comportements de pratique/consommation des publics
- Accès au savoir, démocratisation de l'Histoire, épanouissement personnel et société des loisirs

II - Distinction entre Objectifs et Moyens

1. **L'offre patrimoniale**

- Les spécificités françaises : densité et variété
- Typologie des sites, miroir des publics et de leurs évolutions : de la « Culture subie » à la «Culture loisirs »
- Les sites réceptifs de Tourisme Culturel : création / animation et calendrier / gestion

2**. La détermination de la thématique : approche méthodologique**

- Inventaire patrimonial territorial et détermination du champ d'action :
- Inventaire territorial du patrimoine utilisable (inventaire, hiérarchisation et potentiels de commercialisation par le Tourisme Culturel)
- Positionnement du projet : 1°) Centre de profit vs outil de développement local / 2°) Le Patrimoine ultime ressort du développement local / 3°) Développement d'un argumentaire, la recherche de l'éligibilité

III - La prise en compte des phases de gestion dés la phase de conception :

- Méthodologie d'évaluation de la faisabilité économique et politique d'un projet de valorisation et d'animation du Patrimoine
- Prévisionnel de fréquentation
- Quel modèle économique ?

IV - La Patrimonialisation du Louvre

- La naissance du Louvre
- Le département des antiquités égyptiennes : l'exemple illustrant la patrimonialisation du Louvre et ses collections
- L'Établissement Public du Musée du Louvre depuis la Seconde Guerre mondiale

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

BARTHELEMY Philippe
Directeur des Études d'ARTES.
Accompagne des structures culturelles dans la mise en place de leur stratégie de recherche de financements (mécénat, subventions nationales et européennes) et dispense son enseignement aux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2003.
Concepteur de manifestations culturelles, ses projets ont été plusieurs fois sélectionnés et soutenus par l'Union Européenne dans le cadre du Programme CULTURE.
Ancien directeur de services culturels de collectivités locales, il a été directeur de plusieurs associations gestionnaires d'équipements culturels.
Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles méthodologiques consacrés aux financements culturels (dernières publications) :

- CRÉER UN FONDS DE DOTATION : ASPECTS JURIDIQUES, TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELS (décembre 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN : 978-2-8186-1898-1

- MÉCÉNAT CULTUREL, PARRAINAGE ET CROWDFUNDING (3° édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-0186-0

- FINANCER SON PROJET CULTUREL (5° édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-35295-484-2

- VALORISER ET ANIMER LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE (novembre 2018). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-1486-0

- Contributions à DIRIGER UN SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, Collection Les Classeurs de la Lettre du Cadre Territorial, Territorial Éditions - ISBN : 978-2-35295-010-3

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).
La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet).
Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.
Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.
Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.
Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.
Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 20 participants maximum.
Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
Tarif public : 1 750 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1095 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents…), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 96 % *(taux de répondants 0 % à la date du 06/02/2024)*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :
Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.
D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES

Déclaration d'activité de formation numéro 52 44 04 700 44 enregistrée auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire
ARTES Formations SARL au capital social de 30 000 € - SIRET : 483 355 905 00058 - Code APE : 8559A